

Association le panier foyen

CONTRAT : pommes biologiques

Valable de septembre 2025 à mars 2026

► **Le producteur** : Didier et Virginie DUCLOS au cramé 47 120 Villeneuve de Duras
tél : 06-23-11-66-62 mail : didierduclos@neuf.fr

☐ Qui s'engage :

- ☒ à livrer les pommes biologiques provenant de l'exploitation au cramé 47 120 Villeneuve de Duras
- ☒ tous les 2èmes mardis du mois entre 18h et 19h à la halle aux cochons à Ste Foy la Grande
- ☒ à encaisser les chèques au fur et à mesure des mois
- ☒ à informer les consommateurs de tout changement du mode de production.

► L'adhérent

NOM :Prénom.....téléphone.....

Adresse :

Email :

☐ Qui s'engage :

- ☒ à venir chercher les mardis, les pommes biologiques commandées entre 18h et 19h à la halle aux cochons à Ste Foy La Grande,
- ☒ à s'organiser en cas d'absence, pour qu'une autre personne puisse prendre sa commande.

En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué,

- ☒ à être solidaire des aléas de la production,
- ☒ à adhérer à l'association « le panier foyen »,
- ☒ à remettre le(s) chèque(s) au nom de Didier et Virginie DUCLOS à la coordinatrice

Solenn Vertadier 06 15 88 91 32

► **Fréquence des commandes** : MENSUELLE (2ème mardi du mois) sur 7 mois.

- ⑨ Les **pommes** sont conditionnées par poches de 2 kg au prix de 2,50 euros le kilo ; soit 5 euros par poche de 2 kg,

- ⑨ Nombre de poches de 2 kg : soiteuros par livraison

- ⑨ Le **jus de pomme** à 3 euros la bouteille d'1 litre : bouteilles par livraison

TOTAL :€

Nombre de chèques :

Les deux parties s'engagent à respecter les statuts de l'association et à participer à son bon fonctionnement,

Date :
l'adhérent

le producteur